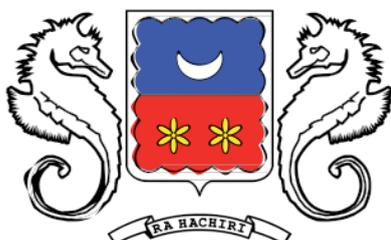


**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT**



**DE MAYOTTE**

**Discours de  
M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI  
Président du Conseil Départemental de Mayotte**

**A l'occasion de l'inauguration  
du réseau THD (Très haut débit) de la boucle locale optique sud**

**le lundi 7 décembre à 9h00, à Mronabeja  
(Commune de Kani-Kéli),**

Monsieur le Préfet  
Monsieur le Maire de Kani-Kéli

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Intercommunalités,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services du Conseil  
départemental,  
Mesdames et Messieurs,  
Honorables invités,

Une fois n'est pas coutume, je débiterai mon propos par une citation de l'auteur italien Alessandro Baricco, qui disait joliment : « *Vivre la modernité et lui résister. La construire et non pas simplement la consommer* ».

Cette modernité, nous la construisons ici à Mayotte, nous y apportons notre pierre et **c'est important de pouvoir accoler au mot d'authenticité qui qualifie souvent notre île celui de modernité.**

Il y a quelques jours, nous organisons la XXVe Conférence des Régions Ultrapériphériques en visioconférence, ce qui était une première pour un tel sommet. La situation sanitaire m'avait conduit à faire cette proposition à nos homologues, à nos partenaires, et Mayotte a ainsi montré à l'Europe – si j'ose dire – qu'elle pouvait organiser un tel évènement en virtuel, preuve de notre agilité en la matière.

Aujourd'hui, en ce mois de décembre 2020, Mayotte est fière d'inaugurer l'arrivée de la fibre optique terrestre déployée par le Département, avec le soutien de l'Etat et de l'Europe. C'est le premier fruit des actions engagées en matière du développement des infrastructures numériques publiques sur l'île. Et c'est une belle première récolte que nous tenions à partager ensemble.

Le rythme encourageant, mais encore insuffisant, du déploiement de la fibre optique à Mayotte va encore s'amplifier pour s'étendre dans les foyers et donner une chance à chaque mahorais d'accéder au très haut débit (ce qu'on appelle le FTTH) d'ici à 2022, conformément au Plan France très haut débit.

L'enjeu est donc désormais de démocratiser l'accès au numérique pour tous les mahorais mais aussi de renforcer la modernisation de nos services publics.

Je suis, à ce titre, attentif à une diffusion équilibrée du numérique sur tout notre territoire.

Le réseau de collecte fibre optique que nous inaugurons aujourd'hui est un premier pas très positif pour aller vers cet objectif.

Ce réseau conçu pour le département par le groupement Colas/FMprojet recouvre 29 km de fibre déployés dans le Sud, et rattrape quelques zones mal desservie dans le NORD pour 22 km.

Ce sont aussi 65 km de fibre déployés pour les collèges, lycées, PMI, ZAE, et fin 2022, près de 116 km auront été déployés en tout.

Pour cette partie SUD du territoire, ce projet revêt un sens tout particulier car il réduit définitivement la fracture numérique avec le Nord, une fracture que nous avons observée depuis le raccordement de Mayotte au câble sous-marin LION 2 en 2013.

**L'arrivé du haut débit et à terme du très haut débit constitue un cycle vertueux d'innovation sur les services numériques, qui représentent une véritable source d'espoir lors de la crise sanitaire que nous traversons.** J'en ai donné une illustration avec la CPRUP entièrement virtualisée !

De nombreuses applications, qui requièrent la visioconférence, le télétravail, le téléenseignement se développent chaque jour et permettent de maintenir le lien malgré les contraintes liées à cette pandémie.

Le renforcement des infrastructures numériques à Mayotte est également synonyme de nouvelles opportunités de développement économique, par l'émergence de services nouveaux autour du numérique tandis que des secteurs particuliers tels que le tourisme devront s'y appuyer pour prendre un nouvel essor : tels sont les défis qui sont devant nous tous.

J'ajoute que cette réflexion essentielle devra prendre toute sa place dans des démarches telles que le SAR qui prennent en compte cette dimension du développement du territoire, un territoire résilient, connecté, les deux pieds dans le XXIe siècle.

Ce défi du numérique que j'évoquais sera relevé, j'en suis pleinement convaincu dans la concertation locale entre acteurs publics et privés, que je souhaite la plus fructueuse possible pour le développement numérique de l'île.

Le Conseil départemental y aura pris et y prendra toute sa place !